

**C. H. S. du 18/10/2005**

**I) Approbation du PV du 30/06/2005.**

Unanimité.

**II) Bilan d'étape des opérations programmées en 2005**

Les opérations prévues lors du précédent CHS de juin ont pour une très grande partie été réalisées.

Seulement la moitié des dépenses engagées ont été payées à ce jour.

Il est prévu une formation au maniement des extincteurs au mois de décembre prochain.

Il a aussi été évoqué l'opportunité d'une journée d'étude sur le harcèlement moral pour lequel le public concerné se limiterait à l'encadrement des différentes directions auquel seraient associés les acteurs du CHS.

Après étude des différentes actions engagées, il apparaît que le CHS dispose d'un solde de 3550 € qui sera utilisé de la manière suivante :

Achat d'un nouvel extincteur pour la paierie départementale du Lot, installation d'une alarme incendie à Montcuq et st Géry ,mise en place d'un brasseur d'air a Montcuq, mise en conformité de serrures à la trésorerie générale du Lot et d'une fenêtre aux douanes.

**III) Formations et actions prévues en 2006**

Une brochure intitulée « la lettre du CHS » circulera prochainement parmi les personnels afin de connaître les desiderata de chacun.

Cette brochure contiendra une liste de formations déjà disponibles.

Une sensibilisation au stress est prévue courant 2006 avec près de 70 personnes semblant intéressées.

**IV) Point sur les vérifications amiante et contrats 2006 pour les vérifications techniques**

Les vérifications concernant la recherche d'amiante sont terminées pour les locaux domaniaux du département : (TG, paierie, hôtel des finances de Cahors, DDCCRF et CDI rue des Carmes ) pour une superficie de 6600 m<sup>2</sup> sur 12500 m<sup>2</sup>.

Cette recherche doit aussi être réalisée par les propriétaires des immeubles dont le MINEFI est locataire.

A ce jour, 50 % des propriétaires ont déjà traité le dossier, la date butoir étant le 31 décembre 2005.

Concernant les vérifications électriques, il a été rappelé aux ACMO que le contrat 2006 pour les vérifications électriques (suite à l'appel d'offre passé par le CHS permettant ainsi de mutualiser les coûts) prévoit un contrôle bisannuel sous réserve que les travaux de mise aux normes soient réalisés dans l'année suivant la remise du dossier.

## **V) Questions diverses**

Il a été évoqué l'installation de la trésorerie de Cahors qui semble prévue pour le mois de juin 2006 . Le TPG a annoncé que les appels d'offre avaient été lancés et que l'installation interviendrait à la date prévue. .... (à suivre)

Suite à quoi, la paierie sera transférée à la place des services sociaux, lieu qu'elle occupait il y a 25 ans environ.

On ne sait toujours pas où s'installeront les services sociaux ....

Concernant le médecin de prévention, aucune solution n'est à ce jour proposée.

Le 4 novembre, lors de la visite de Mme Marie-Christine ARMAIGNAC, administrateur civil hors classe, sous-directrice des politiques sociales et des conditions de travail, nous ne manquerons pas de lui rappeler cette carence en matière de médecine professionnelle ainsi que notre attachement au maintien d'un pôle social (service sociaux, mutuelle ,ATSCAF), implanté dans l'enceinte même des bâtiments administratifs.